

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 17 mars 2020 portant nomination des assesseurs, titulaires et suppléants, au Conseil national de l'ordre des pharmaciens, section des assurances sociales

NOR : SSAS2030137A

Le ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12 ;
Vu les propositions en date du 21 février 2020 du médecin-conseil national du régime général de sécurité sociale ;
Vu les propositions en date du 21 février 2020 présentées conjointement au titre du régime général de sécurité sociale et du régime de protection sociale agricole ;
Vu les propositions en date du 10 mars 2020 de la présidente du Conseil national de l'ordre des pharmaciens,

Arrêtent :

Article 1^{er}

- I. – Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil national de l'ordre des pharmaciens, au titre dudit conseil :
- en qualité de titulaires : M. Xavier Desmas et M. Alain Mazaleyrat ;
 - en qualité de suppléants : M. Alain Delgutte, Mme Nadine Béchieau, Mme Joëlle Goudable et M. Michel Leblanc.
- II. – Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil national de l'ordre des pharmaciens, représentant les organismes d'assurance maladie :
- en qualité de titulaires : M. Michel Genet et Mme Sandrine Faré ;
 - en qualité de suppléants : Mme Laurence Robba, Mme Emmanuelle Fabre, Mme Claudine Dif et Mme Nadine Demare.

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 17 mars 2020.

Pour les ministres et par délégation :
La directrice de la sécurité sociale,
MATHILDE LIGNOT-LELOUP